



L'ESSENTIEL
2021
LES COMPTES

MERCI!



**PR FABRICE BARLÉSI,
DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE GUSTAVE ROUSSY**

L'année 2021 a été marquée par le lancement de nombreux projets pour écrire un nouveau futur à notre Institut et redonner espoir à toutes les personnes vivant avec un cancer.

Vous qui nous soutenez généreusement, vous le avez : la lutte contre le cancer ne doit jamais s'arrêter. C'est pourquoi les équipes de Gustave Roussy ont uni leurs efforts pour bâtir un Plan Stratégique Institutionnel pour révolutionner l'approche scientifique, médicale, technologique et sociétale de la cancérologie autour de l'ultra-personnalisation, de l'avant-cancer à l'après-cancer.

Pour parvenir à cet objectif visionnaire au service des patients, Gustave Roussy investit ses moyens de recherche à la prévention personnalisée et définit de nouveaux parcours de soin sur mesure. Ainsi, nous avons inauguré en janvier 2021, le programme INTERCEPTION pour identifier au plus tôt les personnes à risque augmenté de cancers et lancé le programme INTERVAL pour prévenir les séquelles liées aux traitements et donner à chaque patient en rémission l'espoir d'une qualité de vie réellement préservée.

2021, c'est aussi l'année de conception du Paris-Saclay Cancer cluster. Unique en Europe, ce projet rassemblera les meilleures expertises scientifiques, humaines et technologiques afin d'inventer le futur de la médecine personnalisée et d'accélérer la découverte de nouveaux traitements sur mesure contre le cancer. L'objectif est

d'offrir, d'ici 10 ans, un diagnostic rapide, incluant une modélisation de la maladie et la construction d'une thérapie individuelle et personnalisée.

Nous avons le souci permanent d'améliorer la prise en charge de nos patients. Maintenir un haut niveau d'investissements et développer les découvertes sont notre priorité et vous, chers donateurs, êtes notre force la plus précieuse pour concrétiser nos ambitions face au cancer.

“
Savoir que nos équipes médico-scientifiques Bénéficient de votre généreux soutien pour apporter au plus vite l'innovation au chevet des malades est inestimable.
”

Au nom de toutes les équipes de Gustave Roussy, je vous adresse un immense merci pour votre générosité si essentielle pour multiplier les innovations contre le cancer et mieux guérir les patients. ●

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Le compte d'emploi annuel des ressources globalisé (CER) fournit :

- la décomposition de l'ensemble des emplois financiers de la Fondation effectués en 2021 dans toutes ses missions sociales et toutes ses activités internes ;
- l'affectation de l'emploi des ressources issues de la générosité du public entre :
 - les principales missions sociales,
 - les charges de gestion de la collecte
 - les frais de fonctionnement
- la décomposition de l'ensemble des ressources internes et externes de la Fondation ;
- le détail des ressources issues de la générosité du public ainsi que la fraction non utilisée de ces ressources en début et fin d'exercice.

Cadre légal de référence

Ce compte d'emploi des ressources est établi conformément au règlement n° 2008-12 du 7 mai 2008 du Comité de la Réglementation Comptable homologué par l'arrêté du 11 décembre 2008.



BILAN COMBINÉ SIMPLIFIÉ AU 31 DÉCEMBRE 2021 (EN EUROS)

Bilan actif (K€)	2021	2020 net	Bilan passif (K€)	2021	2020
Actif immobilisé	1 475	345	Capitaux propres	3 914	4 956
			Fonds reportés et dédiés	11 598	8 000
			Provisions risques & charges	-	-
Actif circulant	14 272	13 214	Dettes financières	235	408
			Autres dettes	0	195
			Dont produits constatés d'avances		-
Total actif	15 747	13 559	Total passif	15 747	13 559

STATUTS

Fondée par Gustave Roussy et le Conseil Général du Val-de-Marne, la Fondation Gustave Roussy, soutenue par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, est reconnue d'utilité publique par décret du 30 décembre 2005.

MISSION

La mission première de la Fondation est de financer la recherche contre le cancer menée à Gustave Roussy. La Fondation place au cœur de ses actions l'amélioration de la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cet objectif fait l'objet de l'article 1 des statuts de la Fondation Gustave Roussy.

GOVERNANCE

Le pilotage stratégique est assuré par un Conseil de Surveillance, présidé par Monsieur Jean-Claude Labrune. Ce conseil est composé de trois membres de Gustave Roussy et de quatre personnalités de la société civile reconnues pour leur expertise. Le pilotage opérationnel est assuré par un Directoire composé de quatre membres. La sélection des programmes de recherche bénéficiant du financement de la Fondation est assurée par un comité de pilotage scientifique. La composition des différentes instances est accessible sur le site de la Fondation Gustave Roussy : www.fondation-gustaveroussy.fr

PRINCIPE DE GESTION FINANCIÈRE

La collecte menée par la Fondation Gustave Roussy est encadrée par la loi du 7 août 1991 qui s'applique à toute campagne d'appel à la générosité publique. Une politique

de gestion prudentielle est appliquée aux ressources collectées auprès du public. Elles sont en grande partie destinées à financer l'innovation en soin, la recherche contre le cancer en conservant au cœur de ses actions l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients. Cette politique se traduit par des investissements majeurs comme l'achat d'équipements, ainsi que par le recrutement de chercheurs, dirigés par nos médecins et chercheurs ; les travaux de ces équipes portent sur les grands enjeux de la cancérologie.



DON ET TRANSPARENCE

La Fondation Gustave Roussy est labellisée « Don en Confiance » depuis 2009. Le Don en Confiance est un organisme de labellisation et de contrôle des associations et fondations faisant appel à la générosité du public. Rigueur et transparence sont au cœur de la gestion des procédures de collecte et de l'utilisation des dons et legs.

APPEL À LA GÉNÉROSITÉ PUBLIQUE

Pour financer ses actions et assurer la pérennité de ses engagements, la Fondation Gustave Roussy collecte des fonds dans le cadre de campagnes auprès de grands donateurs et mécènes. Ces campagnes de collecte sont notamment encadrées par la loi du 7 août 1991 relative aux campagnes d'appel à la générosité publique menées à l'échelon national soit sur la voie publique soit par l'utilisation de moyens de communications. Elle fait l'objet d'une déclaration annuelle à la préfecture. ●

LES EMPLOIS ET RESSOURCES DE LA FONDATION GUSTAVE ROUSSY EN 2021

SUBVENTIONS DE RECHERCHE > 9293 K€

Conformément à son objet, la Fondation a soutenu en 2021 la recherche sur le cancer réalisée à Gustave Roussy. Ces subventions de recherche sont liées aux actions suivantes :

- **Convention C0305/2021 : 5518 K€**
- **Avenant 1 - C0305/2021 : 892 K€**

Les présentes conventions ont pour objet de définir les modalités d'attribution par la Fondation de financements non ciblés par les donateurs et affectés par le Directoire et le Conseil de Surveillance à des infrastructures et projets essentiels de recherche.

Afin d'optimiser les dépenses réalisées sur les dons affectés par les donateurs toujours regroupés dans les **conventions C0406** et sur lesquels aucun arbitrage de gouvernance n'est fait, il a été validé depuis 2020 la réalisation d'un avenant validant un versement anticipé à Gustave Roussy des dons affectés par les donateurs.

Ces versements plus fréquents que par le passé permettent une plus grande réactivité besoins/dépenses.

- **Convention C0406/2021 : 556 K€**

La présente convention a pour objet de définir les modalités d'attribution par la Fondation de fonds spécifiquement fléchés par les donateurs et correspond au versement complémentaire à celui effectué en novembre 2020 par l'avenant 1 – C0406 2020 attribuant à Gustave Roussy de manière anticipée les fonds collectés entre le 1^{er} janvier et le 31 octobre 2020 et affectés par les donateurs à des projets spécifiques.

- **Avenant 1 - C0406/2021 : 2327 K€**

Le présent avenant a pour objet de reverser à Gustave Roussy les fonds collectés par la Fondation entre le

1^{er} janvier et le 30 juin 2021 et spécifiquement affectés par les donateurs.

RESSOURCES > 11 572 K€

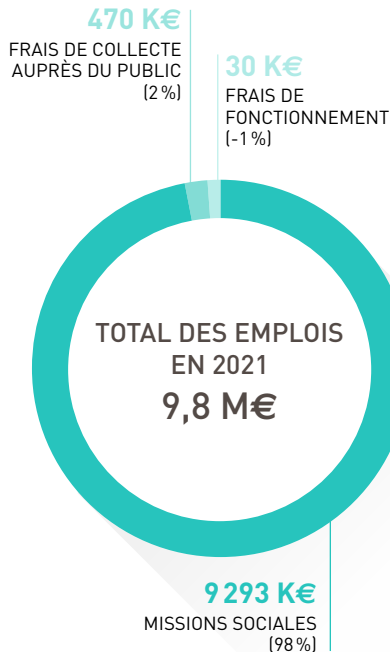
Les produits liés à la générosité du public correspondent aux dons issus de l'appel à la générosité du public (particuliers), aux legs et au mécénat d'entreprises. Ils s'élèvent à 11 572 K€ et se décomposent comme suit :

- **3 144 K€** de dons manuels,
- **7 347 K€** de mécénat
- **1 070 K€** de legs, donations et assurances-vie,
- **11 K€** d'autres produits financiers





LES EMPLOIS GLOBAUX



FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS > 470 K€

Les frais de recherches de fonds s'élèvent à **470 K€**. S'ajoutent à ce montant, **402 K€** de dépenses de personnel remboursés via les conventions et **180 K€** de valeur nette comptable des actifs immobiliers cédés provenant des legs.

Les frais totaux de la Fondation s'élèvent à **1 052 K€**.

FRAIS DE FONCTIONNEMENT > 30 K€

Les frais de fonctionnement correspondent aux primes d'assurance, aux honoraires du commissaire aux comptes, aux cotisations (Comité de la Charte), aux prestations informatiques, aux frais bancaires et autres taxes ainsi qu'aux charges sur exercice antérieur.

AFFECTATION DES RESSOURCES AUX EMPLOIS

Les frais de fonctionnement et de recherche de fonds sont intégralement financés par la générosité du public. La Fondation a pour objet de financer la recherche contre le cancer en conservant au cœur de ses actions l'objectif d'améliorer la prise en charge et la qualité de vie des patients. Ainsi, les produits liés à la générosité du public représentent une part importante des ressources et permettent de financer :

- Les missions sociales à hauteur de **9 293 K€**,
- Les frais de recherche de fonds à hauteur de **407 K€**
- Les frais de fonctionnement à hauteur de **30 K€**

Il subsiste à la clôture de l'exercice un excédent cumulé de ressources collectées auprès du public non encore utilisées et non affectées pour **1 679 K€**.

CE QUE LES DONS ONT PERMIS D'ACCOMPLIR, GRÂCE A VOUS

/ 3 M€

GUÉRIR LE CANCER AU 21^E SIÈCLE

Équipes

Programmes jeunes équipes de recherche : **141 K€**

Médecine personnalisée

310 K€ pour les essais cliniques de médecine personnalisée promus par Gustave Roussy dont :

- **96 K€** Essai LIQUID BIOPSIE
- **202 K€** MATCH-R

Immunothérapie

1035 K€ dont 550 K€ pour PREMIS qui cherche à identifier des marqueurs prédictifs d'effets indésirables d'origine immunologique chez des patients traités par des médicaments immunostimulants.

Dont :

- Programme Nutrition & Cancer : **233 K€**
- Programme DATABASE (ODIN) : **113 K€**

Équipement

Frais d'utilisation du spectromètre CYTOF : **176 K€**

Infrastructure

MyCare et Parcours patients : **510 K€**

Mieux vivre

Programme nutrition : **77 K€** ●

/ 2,4 M€

GUÉRIR LE CANCER DE L'ENFANT AU 21^E SIÈCLE

Immunothérapie 1,5 M€

- **756 K€** d'équipements et fonctionnement
- **721 K€** de frais de personnel et de fonctionnement

Génétique 434 K€

- **397 K€** pour le projet GENECAP
- **36 K€** pour le projet PREDCAP

Guérir mieux

- **159 K€** pour de frais de personnel (50 % d'un pédiatre, un attaché de recherche clinique et un data manager).

Tumeurs cérébrales

Un nouvel axe dédié aux tumeurs cérébrales a été ouvert en 2021. **367 K€** dépensés repartis comme suit :

- **300 K€** d'équipements et fonctionnement (irradiateur pour modèles animaux)
- **67 K€** de frais de personnel ●

/ 2,7 M€

HORS CAMPAGNE

Médecine de précision

380 K€ pour le programme PRISM qui vise à modéliser les mécanismes moléculaires, biologiques et immunologiques impliqués dans l'apparition et le développement du cancer grâce à l'intelligence artificielle.

Parcours d'excellence

352 K€ pour le financement de Formation de cancérologues de haut niveau capables de porter l'oncologie du 21^e siècle.

Travaux COVID :

Projet ONCOVID : **161 K€**

Projet d'immunothérapie

en pédiatrie (hors GLCE) : **602 K€** ●

**MERCI À TOUS POUR VOTRE
GÉNÉROSITÉ ET VOTRE FIDÉLITÉ !**

Contacts de la Fondation Gustave Roussy

Directrice de la collecte et de la communication Perrine de LONGEVIALLE

☎ +33 (0)1 42 11 63 16 / +33 (0)6 03 87 10 21

✉ perrine.de-longevialle@gustaveroussy.fr

Responsable du pôle mécénat & philanthropie Anne-Sophie de BOISSARD

☎ +33 (0)1 42 11 54 74 / +33 (0)6 68 75 58 11

✉ anne-sophie.de-boissard@gustaveroussy.fr

Le CER 2021 a été établi sous la responsabilité du président du directoire de la Fondation Gustave Roussy et du directeur des affaires financières de Gustave Roussy. Il a été approuvé officiellement par les Commissaires aux Comptes (KPMG Audit) lors du conseil de surveillance du 13 juin 2022.

**GUSTAVE /
ROUSSY**

CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

FONDATION

114, rue Édouard Vaillant - 94805 Villejuif Cedex - Tél. : 01 42 11 54 74
www.fondation-gustaveroussy.fr